



## AVIS PUBLIC

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE

19 janvier 2026

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉS par la soussignée, Alexandra Brière-Malo, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Sylvere, qu'une séance extraordinaire aura lieu le 19 janvier à 19h30 à la salle du conseil situé au 837, rang 8 à Saint-Sylvere,

#### **ORDRE DU JOUR**

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption du règlement N° 383 relatifs à l'imposition des taxes, compensations et tarifs pour l'exercice 2026**
- 3. Période de questions**
- 4. Clôture et levée de la séance**

*Alexandra Briere Malo*

Alexandra Brière-Malo

Directrice générale/greffière-trésorière

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je suis soussignée, Alexandra Brière-Malo, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Sylvere, certifiée par les présentes, sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 15<sup>e</sup> jour de janvier 2026

*Alexandra Briere Malo*

Alexandra Brière-Malo

Directrice générale/greffière-trésorière